

La Haye-Fouassière, le 20/06/2025

Objet : Convocation du Conseil municipal.

Mesdames et Messieurs membres du Conseil municipal,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du Conseil municipal qui se réunira le :

Jeudi 26 juin 2025 à 20 h
Espace Sèrvia, 7 boulevard Bernard Verlynde, 44690 La Haye-Fouassière

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27 mars 2025
- Désignation du secrétariat de séance
- Délibération 1 – Prescription pour la modification n° 5 du Plan Local d'Urbanisme
- Délibération 2 – Procédures de régularisation foncière
- Délibération 3 – Régularisation foncière entre la commune et l'ASL des Chênes
- Délibération 4 – Cession au profit de Monsieur Jérôme BOUILLANT et Madame Solène DIARD - parcelle ZN 49 - 15 qter impasse de l'Aveneau
- Délibération 5 – Cession au profit de M. FRESNEAU Jérôme et Mme RICHARD Cathy Parcelle AO 464 – 12 impasse de l'Aveneau (étape 2/2)
- Délibération 6 – Attribution de subventions aux projets associatifs
- Délibération 7 – Convention avec CSMA sur l'organisation de l'évènement TOPO(S)
- Délibération 8 – Convention d'Accord Opérationnel Local avec la Protection Civile de Loire-Atlantique

- Délibération 9 – Fixation des tarifs pour les élèves hors commune
- Délibération 10 – Attribution du marché de restauration collective
- Délibération 11 – Modification du tableau des effectifs
- Délibération 12 – Convention de mise à disposition d'un agent communal au Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble nantais
- Délibération 13 – Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de Clisson Sèvre et Maine Agglo – mandat 2026-2032 dans le cadre d'un accord
- Délibération 14 - Conventions de mise à disposition de locaux à Clisson Sèvre et Maine Agglo dans le cadre de l'exercice de ses compétences
- Information - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal

Comptant sur votre présence,

Veillez recevoir, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations respectueuses.

M. le Maire,
Vincent MAGRÉ

